



Fiche technique :

Vêtements de travail

Le nouveau repère pour faire le bon choix

On veut tous une maison économe en ressources naturelles, en eau et en énergie. C'est bon aussi pour nos économies ! Pour vous aider à faire le bon choix, nous avons créé ce repère vous permettant de retrouver les produits qui réduisent l'impact de votre logement sur l'environnement, toujours au meilleur prix.

Évaluée en interne et soumise à une validation par un organisme externe*, notre démarche est rigoureuse et simple à comprendre : un produit obtient le repère dès qu'il satisfait à l'exigence de l'un de nos 7 critères. Aujourd'hui, cela représente plusieurs milliers de produits, plus vertueux : soit dans leur fabrication, soit dans leur usage. Et nous ne comptons pas nous arrêter là.

Alors suivez notre repère  pour les retrouver !

Pourquoi l'attention portée à la fabrication des vêtements de travail est importante ?

Il est estimé que le secteur de la mode produit 100 milliards d'articles d'habillement par an, qu'il est responsable de 2 à 8 % des émissions de gaz à effet de serre et qu'il consomme 215 000 milliards de litres d'eau par an¹.

Il existe des inquiétudes concernant l'impact de la production de coton, notamment en matières de dégradation des sols et de pollution. Polyester, polyamide et acrylique sont issus de dérivés du pétrole et bien qu'on utilise à présent des fibres artificielles recyclées, la sécurité chimique doit être surveillée de près.

Dans l'ensemble de la filière de l'habillement, l'impact social de la production de matériaux et de la fabrication suscite des inquiétudes. Les politiques de Kingfisher visent à y répondre en intégrant une vérification des conditions de travail sur les sites de production.

Les vêtements de travail doivent être résistants. Ils sont souvent portés jusqu'à leur usure complète de par leur utilisation intensive, ce qui limite les possibilités de réutilisation.



Critère 1

Comment nous attribuons ce repère  à nos produits

Avant même d'être évalué pour l'obtention de notre repère, le produit candidat doit respecter :

- **Toutes les exigences légales locales**
- **Toutes les exigences de la politique Kingfisher**

Vous pouvez accéder aux politiques Kingfisher ici : <https://www.kingfisher.com/responsible-business/our-policies/company-policies>. Elles incluent la politique relative aux droits de l'homme, celles sur les conditions de travail sur les sites de production et sur les emballages.

Les produits sont aussi évalués selon une liste de critères d'exclusion. Cela permet de ne pas attribuer ce repère à des produits comportant plusieurs caractéristiques que nous avons bannies. Vous trouverez l'accès à la liste des critères d'exclusion à la fin de cette fiche technique. Cette liste est révisée annuellement.

L'évaluation de cycle de vie complet n'est pas systématique pour tous les produits ayant obtenu notre repère. Cela étant, le respect des politiques Kingfisher et le recours à la liste des critères d'exclusion permettent de prendre en compte de nombreux aspects du cycle de vie d'un produit.

L'attribution de ce repère avec l'attribut "**Approvisionnement responsable - Vêtements de travail**" se concentre sur la phase de production du cycle de vie du produit. De plus, cette attribution exclut les produits qui peuvent causer des dégâts sur l'environnement durant leur fabrication ou leur fin de vie.

Critère 2

Produits éligibles à l'obtention du repère 

Pour qu'un produit se voie attribuer notre repère avec l'attribut "**Approvisionnement responsable - Vêtements de travail**", il doit appartenir à l'une des familles suivantes ou vérifier les critères suivants :

• Option 1 :

- Que le produit soit conforme au [Global Recycled Standard \(GRS\)](#). Veuillez noter que l'intégralité du produit doit être certifié GRS.
 - Ce programme vise à encourager un plus grand recours aux matières recyclées pour la fabrication des tissus, à réduire les effets néfastes de la production sur les personnes et l'environnement et à évaluer l'impact climatique du traitement. Il utilise une méthode de certification fondée sur la chaîne de contrôle, qui garantit que le matériau a été suivi à chaque étape de la chaîne d'approvisionnement.



- **ET** 50 % ou plus du poids du produit doit comprendre des matériaux textiles recyclés (par exemple polyester recyclé post-consommation), ce qui est vérifié lors de la certification GRS.

• **Option 2 :**

- Si le coton est le principal matériau d'un produit (soit 50 % ou plus du poids total du produit), il doit être certifié par le programme [Organic Content Standard \(OCS\)](#) ou [Global Organic Textile Standard \(GOTS\)](#). Ces deux programmes de certification bio prennent en compte l'impact social de la production ainsi que de nombreux autres facteurs.

• **En outre, pour les deux options :**

- Tout composant fabriqué à partir de laine, de caoutchouc, de cuir, de coton ou de plumes doit provenir d'une source responsable, selon les politiques Kingfisher. Parmi les programmes reconnus par notre repère comme garantissant cette exigence, citons [Global Organic Textile Standard](#), [Organic Content Standard](#), [Responsible Wool Standard](#), [Responsible Down Standard](#), et [Better Cotton Initiative](#).

Si les critères 1 et 2 sont respectés, un produit peut être retenu comme candidat à l'obtention du repère.

Évaluer et confirmer l'attribution du repère

- ✓ Tous les produits éligibles qui respectent les critères 1 et 2 sont évalués en interne par notre équipe Développement Durable et soumis à l'organisme Bioregional* pour une validation externe
- ✓ Une fois complétées, si l'évaluation en interne et la validation externe s'avèrent positives, le produit peut alors obtenir notre repère.
- ✓ Une révision complète a lieu chaque année pour garantir que tous les produits continuent de respecter les critères de sélection.

Liste de critères d'exclusion s'appliquant aux produits :

Une liste des caractéristiques qui disqualifient les produits pour l'attribution de notre repère existe, elle est consultable sur <https://www.castorama.fr/green-star/criteres>

Sources : [La mode sens dessus dessous](#), [Ademe](#)

*Pour en savoir plus sur l'organisme Bioregional, rendez-vous sur www.bioregional.com

